



Reduisons vite nos déchets,
ça déborde.

Ce guide vous est offert

par la Communauté de Communes
du Villedorainchols et la Communauté
de Communes du Canton de Najac
en partenariat avec
l'Agence De l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME),

Communauté de communes du Villedorainchols
05 65 65 08 01
www.cc.villedorainchols.fr
Communauté de communes du Canton de Najac
05 65 81 47 68



IMPRIM'VERT*
*IMPACT SUR PAPIER RECYCLÉ - double g communication - CGI Graphix

Le compostage,
en tas au fond du jardin
ou dans un composteur ?

**Le compostage
en tas**

Avantages

• Possibilité d'apporter
une grande quantité
de déchets

• Régulation de l'humidité
avec la pluie
et l'évaporation
(limite l'exode d'eau)

• Aération naturelle
importante

Inconvénients

• Déchets exposés :
à la vue,
aux aléas climatiques
(précipitation, vent,
sécheresse, gel)

• donc décomposition
irrégulière et plus lente
(8 à 12 mois).

• Déchets à la portée
des animaux.

**Le compostage
dans un composteur**

Avantages

• Compostage plus rapide
(5 à 8 mois)

• Déchets hors de portée
des animaux

• Esthétique

• Déchets à l'abri
des aléas climatiques
(limite le lessivage
de la matière en cas
de fortes pluies et
la sécheresse en cas
de forte chaleur)

Inconvénients

• Capacité limitée
(pas de grands volumes
de déchets)

• Surveillance obligatoire
(brassage, humidité...)

A quel endroit du jardin composter ?

Le compost doit être réalisé à même le sol
pour faciliter la colonisation par les vers et les
insectes. De préférence, à mi-ombre et à l'abri
du vent.

Comment utiliser son compost ?

Pour le compost « jeune » (à moitié décom-

posé) : en paillage sur la terre, au pied des
arbres ou sur des cultures déjà avancées sur
une couche de 3 à 5 cm.

Il protégera la terre contre les intempéries
(sécheresse, gel) régulera la température,
maintiendra l'humidité et limitera la formation
de mauvaises herbes.

Pour le compost « mûr » (totallement décom-
posé, d'un aspect homogène de couleur sombre,
avec une agréable odeur de terre) :

Au potager, comme amendement organique,
vous l'épandez en couche mince, puis l'incor-
porez sur 5 à 15 cm d'épaisseur par bêche.

Pour la plantation d'arbres ou d'arbustes.
Mélangez environ 1 part de compost mûr pour
4 parts de terre du jardin dans le trou de plan-
tation.

Pour vos semis, plantation et repiquage.
Il faut absolument éviter de semer ou planter
directement dans le compost car la majorité des
plantes ne le supporte pas.

Comptez :

1 à 3 kg de compost par m² pour les rosiers,
les fleurs, les arbres fruitiers les légumes peu
exigents (betteraves, carottes, bettes, haricots,
fraise, pois).

3 à 5 kg pour les framboisiers, les fraisiers,
les légumes exigeants : artichauts, aubergines,
choux, courgettes, épinards, poireaux, pommes
de terre, patissons, tomates...

les plantes grasses et certaines légumes comme
l'ail, l'oignon, les échalotes, les navets, les
radis ou la mâche ne dépendent pas d'apport
d'engrais.

Le savez-vous ?

Un tas de déchets qui finissent dans nos poubelles
pourrait être compostés

Guide du
compostage

Réduire sa production
de déchets tout en
fabriquant un entiè-
rement naturel pour
fertiliser son jardin,
c'est possible grâce
au compostage.



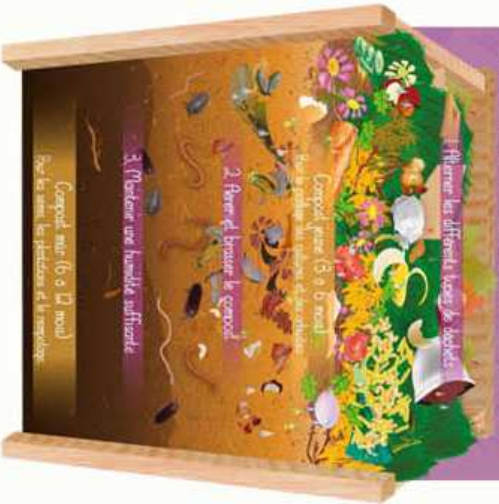
Le compostage, c'est quoi ?

Le compostage est un processus naturel de **décomposition des matières organiques** (feuilles, herbes, épiluchures, etc.) par les **micro-organismes du sol** (bactéries, champignons, etc.) et les **petits invertébrés** (lombrics, acariens, etc.) en **présence d'humidité et d'oxygène**.

Sous leur action les déchets se transforment en compost, une matière proche du terreau qui peut être utilisée comme fertilisant pour le jardin, dans le potager ou les jardinières.

Pourquoi composter ? Composter, c'est au premier de découvrir de nos poubelles des quantités de déchets de cuisine et de jardin qui ne devraient être collectés, transportés et traités par la collectivité à l'échelle. De plus, cela permet d'éviter les déplacements fréquents en automobile. Enfin, l'utilisation du compost apporte les éléments nutritifs nécessaires à votre sol qui y investira à long terme au cours du temps.

Que se passe-t-il dans votre composteur ?



Les 3 règles d'or du compostage

3 règles d'or doivent être respectées pour obtenir rapidement un compost de qualité.

1. Diversifier les apports de déchets

(voir liste ci contre)

Alterner **les déchets carbonés et secs** (brindilles, feuilles mortes, papier, paille, sciure), qui se décomposent lentement avec **les déchets azotés et humides** (gazon, épiluchures de fruits et de légumes, restes de repas,...) qui fermentent rapidement et risquent d'asphyxier le mélange en se tassant. Mélangez **les déchets grossiers** (coquilles d'œufs, brindilles) qui aèrent le tas avec **les déchets fins** (morceaux de café, thé,...) qui se tassent vite.

Conseil : stocker les déchets quelques jours à côté du compost pour réguler l'apport de certaines matières (pelouse, branchages, copeaux, sciure).

2. Aérer et brasser les déchets

L'oxygène est le principe actif du compostage. Il faut donc penser à brasser régulièrement le tas au début, puis tous les 2 ou 3 mois et apporter des déchets grossiers dont l'enchevêtrement crée des vides dans lequel l'air peut circuler.

3. Surveiller l'humidité

Le compost doit être ni trop sec, ni trop humide. Trop humide le compost pourri et dégage de mauvaises odeurs. Trop sec, le processus s'arrête.

Conseil : arroser quand le compost est trop sec et apporter des matières sèches quand il est trop humide (tuyaux).

Les déchets compostables

Les déchets azotés et humides

- * Toutes de pelouse
- * Fleurs et plantes fanées
- * Feuilles fraîches
- * Racines mortes
- * Mauvaises herbes non graminées
- * Epiluchures de légumes et de fruits
- * Restes de repas (pâtes, riz...)
- * Pain rassis coupé en morceaux
- * Marc de café, filtres à café, sachets de thé

Les déchets carbonés et secs

- * Tiges de haies et branches broyées
- * Pailles fin...
- * Écorces
- * Feuilles mortes
- * Sciure de bois non traitée
- * Essuie-tout, mouchoirs en papier
- * Papier et carton non imprimés coupés

A mettre sous certaines conditions

Coquilles d'œufs, coques de noix ou de noisettes à condition d'être broyées ou concassées. Sans cela elles resteront plusieurs mois visibles dans votre compost.

Cendres de bois en les insérant en très petite quantité.

Les journaux, en très petite quantité. Les journaux contiennent des encres toxiques. Vous pouvez épilucher vos légumes sur un journal et déposer l'ensemble au compost. En revanche, le journal quotidien complet ne doit pas être déposé tel quel dans le composteur.

Les mauvaises herbes à condition qu'elles ne soient pas montées en graines. Ces dernières sont détruites qu'à des températures élevées qui ne sont pas obtenues dans des composteurs individuels.

Les déchets à éviter

Produits chimiques qui risquent d'attirer les animaux et de générer des mauvaises odeurs.
Les vêtements et textiles qui se décomposent trop long à se décomposer.

Équipements électriques dont la décomposition est très lente.

Les déchets à ne pas mettre

- * Matières synthétiques
- * Mégots de cigarettes
- * Sacs aspirateurs
- * Béquilles de maison
- * Plastiques, métaux, verre,
- * Couches jetables
- * Graisses, huiles
- * Thuas et confères
- * Feuilles de rubarbe
- * Végétaux médicinaux
- * Pierres, gravats, sables
- * Les lièges pour animaux
- * Les cendres du barbecue